



**RAPPORT D'ACTIVITE  
2018**



## SOMMAIRE

|   |    |
|---|----|
| Le mot des Présidents                   | 3  |
| Cette année, l'AIPE a fêté ses 20 ans ! | 4  |
| Rencontres et formations                | 5  |
| Analyse des besoins - Dossiers 2018     | 8  |
| Liens avec les partenaires              | 10 |
| Retours sur les objectifs 2018          | 11 |
| Objectifs et projets 2019               | 11 |
| Gestion de l'association                | 12 |
| Remerciements                           | 13 |

## Le mot des Présidents

2018 fût pour l'AIPE une année particulière, une année charnière, une année de transition. Ce fût, tout d'abord, une année anniversaire puisqu'en 2018 **l'Association a fêté ses 20 ans d'existence**. Vingt ans de réflexions et d'actions, Vingt ans de recherche de fonds et d'analyse de dossiers, Vingt ans de recommandations de soutien aux équipes éducatives pour l'accueil et l'intégration, puis l'inclusion d'enfants à besoins éducatifs particuliers.

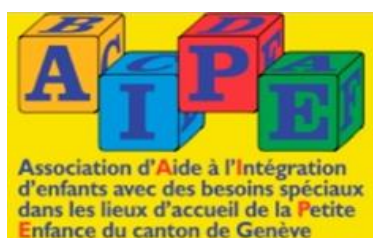
Vingt ans de militantisme portés par un comité bénévole, actif et impliqué tout au long de ces années. Des membres du comité que nous souhaitons, en tant que présidents, vivement remercier, qu'ils aient participé 1 an, 2 ans, 5 ans, voire même, pour certains, deux décennies, à la promotion de l'inclusion dans les contextes préscolaires. Il s'agit, pour ne pas les nommer, de **Gisela Chatelanat, Christiane Pétremand et Eric Métral**.

Durant ces années, l'AIPE a non seulement pu observer l'évolution de l'accueil préscolaire dans le canton de Genève, tant au niveau du nombre de places offertes qu'au niveau de la qualité des prestations, mais a également été témoin des manques encore à combler pour un accueil inclusif favorable à tous. C'est sur ce point que 2018 fût également une année de prise de décision importante. En effet, cette année **l'AIPE a osé** ! La décision a été prise de soutenir l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers dans les structures de la petite enfance, non plus **au cas par cas**, mais d'assumer résolument un paradigme inclusif. Plus concrètement, cela signifie que l'AIPE a fait le choix de **se distancier du seul soutien offert à l'enfant en difficulté par un adulte supplémentaire** auprès de lui et de ne plus offrir par conséquent la prestation d'analyse du besoin de personnel supplémentaire dans les groupes accueillant des enfants à besoins éducatifs particuliers, par le biais de dossiers ou de visites. Le temps étant venu, et il n'est pas trop tôt, d'affirmer que les conditions d'accueil de qualité pour tous, ne doivent plus dépendre de prestations associatives, mais doivent être pleinement assumées et garanties par les employeurs et subventionneurs, tant dans leur évaluation que dans leur financement.

Afin de rester au plus proche des valeurs défendues par l'AIPE, **l'association focalise dorénavant ses forces sur l'accompagnement des institutions, directions et équipes éducatives** dans le développement d'une **pédagogie inclusive**, sur le développement d'une offre de **formations** pointues sur différentes thématiques relatives à l'inclusion (par exemple : principes inclusifs, soutien par les pairs, adaptation des jeux, observation écologique, soutien de l'adulte, dépistage, transition à l'école, partenariat avec les parents, etc.), ainsi que sur le maintien de nos positions militantes en faveur des **droits des enfants** à besoins éducatifs particuliers et de leurs familles.

20 ans, c'est un passage, une nouvelle étape. L'incertitude, les doutes, nous accompagnent, on ne sait pas toujours où l'on va mais la volonté est là. Le courage aussi. Avec vous, nous avançons, nous bousculons, nous questionnons et, nous l'espérons, nous semons l'idée que la responsabilité de l'inclusion ne doit pas être portée par les éducatrices et éducateurs seuls, mais que la **communauté éducative** dans son entier a son rôle à jouer, qu'il s'agisse des parents, des directrices et directeurs, des pédagogues en éducation précoce spécialisée, des thérapeutes, des gestionnaires, des politiciennes et politiciens, etc.

## Cette année, l'AIPE a fêté ses 20 ans !



### *Un peu d'histoire...*

L'AIPE fait suite aux travaux de la Commission Intégration Petite Enfance, elle-même issue du Groupe Petite Enfance, organe d'étude et d'échange qui réunissait les principaux organismes de la ville de Genève actifs dans le domaine de la petite enfance. Mandatée par le Groupe Petite Enfance, cette Commission a réfléchi sur les appuis à l'intégration qu'il convenait de proposer aux institutions de la petite enfance accueillant des enfants en situation de handicap. En 1992, elle a émis des recommandations visant à faciliter et développer l'intégration de jeunes enfants avec des déficiences ou des troubles graves du comportement ou encore vivant dans des situations psychosociales particulièrement difficiles. Le Service Educatif Itinérant de l'Astural et le Service de la Guidance infantile ont ainsi pu renforcer leur dispositif par l'ouverture de nouveaux postes.

Toutefois, les membres de commission ont jugé que les résultats de leurs travaux étaient peu significatifs et qu'il fallait prolonger leur action pour promouvoir l'inclusion dans le préscolaire. C'est suite au travail déjà entamé par la commission d'intégration que prend alors naissance l'AIPE, une association privée, à but non lucratif. Chatelanat et Grivel (2008) précisent que le passage du statut d'une commission officielle à celui d'une association privée était une manière de valoriser, et pour ainsi dire de « rentabiliser », le travail important qui a été accompli au sein de la commission » (p.120). L'association s'est alors constituée au printemps 1998. L'AIPE est née sous la dénomination *Association d'aide pour l'Intégration d'enfants avec des besoins spéciaux dans les lieux d'accueil de la Petite Enfance*. Cette association, qui avait comme visée le soutien de l'intégration de ces enfants au quotidien, complétait ainsi le réseau genevois existant. En 2010, l'AIPE a subi un lifting au niveau de sa dénomination, son logo, sa papeterie et son site web. Son nom a été raccourci pour devenir *Aide Intégration Petite Enfance*.

### *Vingt années de militantisme*

Depuis sa création, l'AIPE a soutenu l'accueil en crèche et jardin d'enfants, garderies de plus de **500 enfants** à besoins éducatifs particuliers. Elle a également régulièrement été sollicitée, au fil du temps, pour participer à des congrès, des journées de réflexion, des commissions, des formations, etc. sur le thème de l'intégration-inclusion.

A l'occasion des 20 ans de l'association, nous avons souhaité réunir les personnes qui ont pensé, créé, et participé à l'aventure AIPE. Une soirée anniversaire a ainsi été organisée le jeudi 29 novembre 2018 au restaurant *Un R de famille*. Un moment de retrouvailles, d'échanges et très symboliquement de passage entre les anciens et les nouveaux. Un moment tout en simplicité où chacun et chacune a pu échanger et profiter dans la détente d'un moment convivial autour d'un excellent repas.



## Rencontres et formations

En 2018, le Comité de l'AIPE a poursuivi les soirées d'échange et de formation destinées aux équipes éducatives de la petite enfance. La nouveauté de cette année a été la présence également de parents d'enfants à besoins éducatifs particuliers lors de ces moments de partage.

En effet, pour notre premier thème de l'année, la transition entre le préscolaire et l'école, il nous paraissait indispensable d'avoir l'ensemble des partenaires pour nourrir les débats : parents, professionnels de la petite enfance et enseignants. La richesse des échanges lors de cette soirée nous a motivé à continuer à ouvrir ces soirées à un public plus large que les seuls professionnels de la petite enfance, la présence de parents en particulier amenant un éclairage précieux. C'est donc dans ce même esprit que le deuxième thème de l'année 2018 a été celui du partenariat entre les équipes éducatives et les parents.

A noter également que c'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli certains parents dans le sous-groupe formation pour participer avec le Comité de l'AIPE à la préparation de ces soirées.

### **Soirée d'échange et de réflexion : « Processus de transition préscolaire-scolaire pour les enfants à besoins éducatifs particuliers : Quelle préparation? Quel accompagnement ? »**

Le 19 avril 2018, nous avons accueilli plus de trente participants à l'EVE Acacias-Epinettes, parmi eux des parents, des enseignants, des éducateurs-trices de l'enfance, des représentants des directions de crèche et des accueillantes familiales de jour. La soirée s'est déroulée en plusieurs temps. Après une introduction théorique sur la notion de transition en général, sur le passage à l'école en particulier, pour tous les enfants mais aussi pour ceux à besoins éducatifs particuliers, les participants ont été répartis en différents groupes afin de partager leurs expériences et réflexions sur plusieurs thèmes en lien avec la problématique. Ces réflexions ont porté sur les besoins des enfants, les besoins des adultes, le rôle effectif de chacun des partenaires ainsi que sur les moyens à disposition, toujours relativement à cette question de la transition entre le préscolaire et l'école. Une dernière façon de réfléchir à la transition préscolaire-scolaire a été d'imaginer comment cette transition se passerait dans un monde idéal. La soirée a continué par une restitution des apports de chacun des groupes sur les différents thèmes. Les échanges (nombreux) ont ensuite pu se poursuivre lors d'un moment convivial autour d'un magnifique apéritif préparé par le cuisinier de l'EVE Acacias-Epinettes.

Les échanges au sein de groupes ont pu mettre en évidence au niveau des enfants, un besoin de continuité, d'anticipation et de sécurité. Les différentes mesures pensées pour accompagner la transition préscolaire-scolaire, en particulier pour les enfants à BEP visent donc à répondre à ces besoins. Du côté des adultes (parents, éducateurs-trices de l'enfance, enseignants), ce qui est surtout mis en avant, c'est le besoin de collaborer, de communiquer, de transmettre et d'obtenir les informations. Comment coordonner les rôles des uns et des autres dans le but de partager les informations, donner les outils nécessaires à chacun pour finalement optimiser l'accueil de l'enfant. Les participants ont aussi échangé entre eux sur leurs expériences d'outils/facilitateurs pour accompagner cette transition, que ce soit dans les structures de la petite enfance, à la maison ou à l'école.

Il ressort clairement des échanges que la transition est un processus se déroulant sur un laps de temps important et qui ne concerne pas uniquement le jour de la rentrée en lui-même. Elle doit être pensée et préparée bien en amont et se poursuit plusieurs mois après l'entrée à l'école. De nombreuses questions liées à la temporalité restent ouvertes, en lien notamment avec le timing des décisions d'orientation, d'attribution dans les classes, de décision de qui sera l'enseignant.

La réflexion sur ce que serait une transition à l'école idéale nous a permis de rêver à un monde de collaboration et de partenariat, dans lequel les moyens mis en œuvre viseraient une continuité pour l'enfant et sa famille, dans une temporalité permettant l'anticipation nécessaire...dans une école peut-être différente...au sein d'une société différente...

L'ensemble des participants ont particulièrement apprécié la richesse des échanges et des points de vue durant cette soirée, richesse permise notamment par la présence d'acteurs multiples. Un résumé des éléments débattus leur a été envoyé par courriel suite à la soirée. Nous remercions chacun des participants pour leur apport ainsi que l'EVE Acacias-Epinettes pour l'accueil lors de la soirée.

### **Soirée d'échange et de réflexion : « Parents, équipe éducative, enfant à besoins éducatifs particuliers : vers un partenariat de qualité »**

Le 21 novembre 2018, l'EVE Acacias-Epinettes nous a à nouveau reçu, avec toujours plus de trente participants, pour le deuxième thème de l'année : le partenariat entre parents et professionnels.

Après un brainstorming très inspiré sur le thème, une introduction théorique de Gisela Chatelanat a permis de situer le développement de cette notion de partenariat au cours du temps tout en précisant le concept. Afin de favoriser les échanges, les participants ont ensuite été répartis en différents groupes pour réfléchir à la façon de mettre en œuvre le partenariat dans différentes situations. Dans chaque groupe se trouvait au moins un parent d'enfant à besoins éducatifs particuliers.

Nous avons ainsi pu voir dans des situations aussi diverses qu'un premier entretien de parents, un dépistage par la crèche d'une difficulté chez un enfant, la communication et transmission d'informations au quotidien, l'organisation d'une réunion de parents ou d'une réunion de réseau, comment le partenariat se vit concrètement et quelles questions peuvent se poser. Les discussions sur la base de ces situations ont été riches et ont touché des sujets aussi divers que les attentes et craintes des différents partenaires (famille et équipe éducative) mais aussi leurs apports et expertise respectifs, la question de la confiance, du non-jugement, la transmission d'informations, l'échange et le partage de questionnements et inquiétudes, la reconnaissance mutuelle ainsi que, de façon plus large, le positionnement de l'institution face aux parents de l'enfant en situation de handicap et face aux autres parents du groupe.

Chaque groupe a pu retransmettre à l'ensemble des participants le fruit de ses discussions et nous avons pu constater que lorsque le projet de la crèche en termes d'inclusion est clair et lorsque tous les partenaires (famille, équipe éducative, direction) sont partie prenantes, le partenariat se met généralement en place de façon optimale. Il ne faut cependant pas minimiser le temps nécessaire à la création de liens, mais considérer le partenariat comme une construction progressive au cours du temps, il n'est pas acquis

d'avance. C'est l'investissement de chacun et le respect mutuel qui va permettre la création d'un partenariat de qualité.

Comme d'habitude, les échanges se sont poursuivis de façon plus informelle autour d'un apéritif, toujours préparé avec soin par le cuisinier de l'EVE Acacias-Epinettes.

Nous remercions Mmes Claudia Cavegn, Lara Nogueira Meireles, Bénédicte Vernaz et M. John Köhl, les parents qui ont réfléchi et préparé cette soirée avec nous, ainsi que l'EVE Acacias-Epinettes pour l'accueil lors de la soirée.

### **Travail du sous-groupe « Formation » du Comité de l'AIPE**

Dans la même lignée que depuis sa création en 2015, le sous-groupe « Formation » a continué en 2018 à se réunir régulièrement pour réfléchir, préparer et organiser les formations offertes par l'AIPE. Cela représente un investissement important mais la motivation de l'AIPE à poursuivre ces moments d'échanges et de réflexion reste intacte au vu du succès que ces soirées rencontrent auprès des professionnels (et maintenant des parents aussi) et des retours positifs que nous recevons à chaque fois de la part des participants. L'opportunité de partager les expériences entre différents partenaires au contact d'enfants à besoins éducatifs particuliers, de développer de nouvelles pratiques et de bénéficier d'apports théoriques semble répondre à une demande de la part du terrain. Pour le Comité de l'AIPE, ces rencontres représentent aussi l'occasion de garder les liens avec le terrain, l'AIPE n'intervenant plus au niveau de l'analyse de dossiers.

Nous prévoyons ainsi de continuer à offrir de nouvelles soirées en 2019, en maintenant le rythme de deux soirées par année (printemps/automne). Nous souhaitons maintenir la gratuité de ces soirées et renforcer le fait qu'elles soient ouvertes à tous. La priorité est néanmoins toujours donnée aux membres cotisants de l'AIPE.

En parallèle de l'organisation de ces soirées, nous avons poursuivi notre réflexion sur la meilleure façon d'accompagner les équipes dans la mise en place d'un accueil inclusif et la prise en charge d'enfants à besoins éducatifs particuliers au sein du groupe. Certains projets pourraient peut-être déjà voir le jour en 2019...



## Analyse des besoins - Dossiers 2018

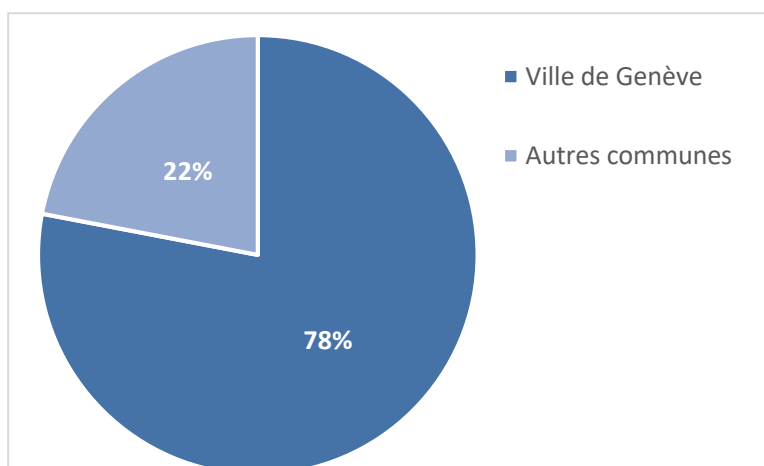
La présentation de la prestation « Analyse des besoins » de l'année 2018 concerne uniquement le premier semestre étant donné que l'AIPE n'offre plus cette prestation depuis la rentrée scolaire 2018-2019.

### Chiffres entre janvier et juin 2018

Durant l'hiver et le printemps 2018, l'AIPE a reçu et traité, 9 demandes d'analyse des besoins. Il s'agit de situations dans lesquelles une structure d'accueil, dont une équipe était mise en difficulté face à la dynamique d'un groupe ou face aux comportements d'un enfant au sein d'un groupe, pouvait faire appel à l'AIPE. Suite à cette demande de soutien, un premier échange téléphonique avait lieu, puis l'AIPE rencontrait l'équipe concernée afin de recueillir des informations sur leurs difficultés et leurs besoins. La chargée d'évaluation pour l'AIPE pouvait reprendre brièvement les principes de l'inclusion et le rôle de la personne supplémentaire afin de soutenir la mise en place d'un réel projet inclusif. Les échanges avec les équipes éducatives et leurs directeurs-trices et/ou adjoints-es pédagogiques ont permis de continuer à transmettre des bilans et recommandations aux autorités compétentes (Villes de Genève ou autres communes).

Les figures ci-dessous donnent une vision plus détaillée.

| Age du groupe | Nombre   |
|---------------|----------|
| 0 à 1         |          |
| 1 à 2         |          |
| 2 à 3         | 3        |
| 3 à 4         | 6        |
| 4 à 5         |          |
| + de 5        |          |
| <b>Total</b>  | <b>9</b> |



Sans étonnement, comme les années précédentes, les demandes reçues concernent des groupes d'enfants âgés de 2 à 4 ans et émanent dans une grande majorité de structures subventionnées par la Ville de Genève. En cohérence avec les demandes réalisées en automne 2017, la majorité des besoins des équipes étaient formulés en termes de soutien humain en supplément dans le groupe, ce qui a représenté une grande partie des recommandations de l'AIPE.

La focalisation sur l'enfant à besoins éducatifs particuliers est ressortie comme très présente et ancrée dans les représentations et pratiques des professionnelles de la petite enfance. Une envie de bien faire, d'apporter un regard et un soutien personnalisé très important, mais dans une optique souvent plus individuelle qu'individualisée. La rencontre directe avec les équipes, l'écoute de leurs réalités, de leurs préoccupations et de leurs limites a notamment permis au comité de réaliser que le changement de démarche (rencontre in situ versus analyse de dossiers) ne permettait pas le changement de

perspective : c'est-à-dire le passage d'une centration sur les besoins des enfants à une centration sur les besoins des équipes.

L'AIPE avait pour ambition de favoriser d'autres types de ressources et soutiens à l'inclusion tels que des formations et supervision d'équipes, des valorisations et validations de pratiques, des aides à l'identification des prestations du réseau, des pistes et conseils quant aux objectifs d'intégration-inclusion, à l'élaboration de projets inclusifs ou à la mise en place d'adaptations et d'aménagements, etc. Il pouvait s'agir également de recommandations de ressources humaines supplémentaires ordinaires (aide, auxiliaires) ou spécialisées pour le groupe et l'équipe. Il est apparu que les recommandations en lien avec l'intervention d'une personne qualifiée en pédagogie spécialisée au sein d'une équipe éducatives ne pouvaient être validées en raison de l'inexistence de cette fonction dans les conventions collectives de travail Petite Enfance.

Suite à l'évaluation de cette prestation, à ces limites et aux questionnements qu'elle induit, l'AIPE a décidé, lors de son assemblée Générale de mai 2018, de prendre le virage de l'inclusion d'une façon encore plus déterminée et de stopper sa prestation « Analyse des besoins ». Les discussions avec les membres présents lors de cette assemblée ont été très riches et ont conforté le comité dans l'option envisagée. Nous les remercions grandement de leur présence et de leur investissement.

## **Liens avec les partenaires**

### **Communication avec les communes et les structures d'accueil de la petite enfance du Canton de Genève**

Comme chaque année, chaque commune et chaque structure d'accueil de la petite enfance du Canton de Genève a reçu un courrier de rentrée. Cette année, la réforme des prestations AIPE a été annoncée. Les institutions sont ainsi au courant qu'elles doivent à l'avenir s'adresser directement à leur commune pour toute demande de financement de personnel supplémentaire nécessaire à l'accueil de l'ensemble des enfants, avec leurs caractéristiques propres. Les communes quant à elles ont été encouragées à prévoir une ligne budgétaire afin de pouvoir répondre aux besoins de l'ensemble des enfants accueillis en collectivité dans leur commune. L'AIPE reste bien entendu à leur disposition en cas de questions.

### **Service de la Petite Enfance – Ville de Genève**

Au cours de l'année 2018, plusieurs rencontres ont été réalisées entre le SdPE et des membres du comité. Dans un premier temps, pour clarifier le fonctionnement de l'AIPE et la collaboration dans le cadre de la prestation « Analyse des besoins », notamment en termes de logistique et de facturation. Des échanges fructueux sur le type et la formation des ressources humaines de soutien à l'inclusion ont également eu lieu.

Dans un deuxième temps, pour annoncer le changement d'orientation décidé par l'AIPE, en vue d'un paradigme inclusif, et de revoir la Convention en place. L'AIPE remercie nos partenaires pour la qualité de la collaboration, leur confiance et leur soutien.

### **Fondation Ensemble.**

L'association qui gérait le Jardin d'enfant et la Crèche Ensemble a été dissoute il y a quelques années avec un avoir d'environ Chf 4'600.- à virer en faveur d'une association œuvrant dans un domaine proche. L'AIPE a été choisie et nous en sommes très heureux. Ce geste montre bien que le but de l'inclusion, à tous les niveaux, est un but partagé. Ce don sera utilisé pour avancer dans les projets futurs de l'AIPE.

## **Retours sur les objectifs 2018**

Les activités du comité de l'AIPE ont été importantes et ont permis de remplir les objectifs visés pour 2018. La réflexion sur les prestations offertes par l'association, compte tenu des lois et règlements actuels, des attentes et besoins des terrains, des ressources et possibilités de l'AIPE ont amené le comité à envisager plusieurs alternatives, allant du maintien des prestations actuelles, à la réforme de ses axes d'actions, en passant par la possibilité de dissolution de l'association. L'expérience accumulée et les témoignages récoltés au gré des rencontres et des formations ont convaincu le comité de la légitimité et de l'importance de son maintien. L'inclusion dans la petite enfance, bien qu'étant réalisable et en partie réalisée, n'est pas encore un pari gagné.

Les moments de rencontre-formation ont à nouveau rencontré beaucoup de succès, comme vous avez pu le lire. Rendez-vous régulier maintenant, le comité est heureux de pouvoir s'appuyer sur de fidèles participants, mais également de rencontrer et d'échanger à chaque fois avec de nouveaux professionnels, et dorénavant de parents.

La réflexion sur le concept de formation aux équipes éducatives a également avancé et des orientations et modalités pourront être annoncées aux partenaires dès le printemps 2019.

Finalement, les 20 ans de l'AIPE ont été fêtés de façon modeste, mais très conviviale.

## **Objectifs et projets 2019**

- Développement de la prestation d'accompagnement des institutions, directions et équipes éducatives dans l'optique d'une pédagogie inclusive.
- Poursuite de l'organisation des soirées d'échanges-formation sur des thématiques spécifiques et évaluation de la satisfaction des participants à ces temps de rencontre.
- Création d'une « Newsletter » transmettant les informations, les événements, les prestations, etc. de l'AIPE dans une version électronique.
- Migration du site internet vers un nouvel hébergeur et mise à jour des contenus.

## **Gestion de l'association**

### **Nouvelles du Comité**

Le travail au sein du comité est passionnant, et particulièrement au sein des sous-groupes constitués. Il représente néanmoins une charge de travail potentiellement importante... et parfois difficilement conciliable avec une vie professionnelle et/ou familiale. Deux démissions ont ainsi été annoncées lors de l'AG : celles de Diane Jolidon et celle de Joëlle Seemann. Nous les remercions grandement pour leurs implications dans l'AIPE et espérons les retrouver comme membres de l'association à défaut d'être membres du comité !

Au grand bonheur du comité, trois personnes ont annoncé leur candidature pour rejoindre le comité. Katia Giraud, Louise Piron et Vincent Lopez. Leur regard neuf, leur motivation et leurs compétences seront des atouts pour les années à venir et l'ensemble du comité leur souhaite la bienvenue.

Pour terminer avec une dernière bonne nouvelle du comité : Myriam Gremion a donné naissance à Gavril au moins de juin. Un petit bonhomme qui vient compléter la famille et fait le bonheur de ses sœurs aînées. Toutes nos félicitations !

### **Composition du Comité 2018 de l'AIPE**

- Myriam Gremion, co-présidente
- Eric Métral, Trésorier et président ad-interim
- Gisela Chatelanat
- Christiane Petremand
- Nicole Eckmann Lévy
- Agnès Monnet
- Sandra Bello
- Louise Piron
- Vincent Lopez
- Katia Giraud

### **Employées de l'AIPE**

Au secrétariat : Sylvie Enggist

Une perle, très compétente, sans qui rien ne serait possible.

Chargée d'évaluation : Liv Nydegger.

Employée comme soutien à la visite des institutions et à l'analyse des besoins pour l'année 2018, Liv a fourni un travail et un regard critique de grande qualité. Compte tenu de l'abandon de la prestation « Analyse des besoins », sa mission se termine en juin 2018.

## Remerciements

- A la Fondation Ensemble pour leur don.
- A la crèche des Epinettes pour la mise à disposition de ses locaux lors des soirées de rencontre-formations.
- Au SEI-Astural pour la mise à disposition de leurs locaux pour nos séances de comité.
- A tous nos membres actifs et de soutien.



# I'AIPE :

- Soutient le développement d'une politique inclusive en menant une réflexion sur l'inclusion d'enfants à besoins éducatifs particuliers d'âge préscolaire, ainsi que la défense des intérêts de ces enfants au sein des collectivités.
- Participe aux actions coordonnées des différents organismes concernés par la petite enfance.
- Contribue à l'information aux institutions et personnes intéressées par l'inclusion.
- Organise des formations pour les structures de la petite enfance et toutes personnes intéressées par l'inclusion.
- Met à disposition son expertise en matière d'accueil inclusif.



Aide Intégration  
Petite Enfance

**AIPE**

Case postale 1421

1227 CAROUGE

Tél. : 076 360 53 60

info@aipe.ch

[www.aipe.ch](http://www.aipe.ch)